

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0
FDS-nombre : 000000018681
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations,
veuillez prendre contact
avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Catégorie 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Conseils de prudence	:	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
		P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
		P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : o-xylène
butan-1-ol; n-butanol

2.3. Autres dangers

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
carbonate de propylène	108-32-7 607-194-00-1 01-2119537232-48 203-572-1	Eye Irrit. 2; H319	>= 50 % - <= 70 %	
o-xylène	95-47-6 601-022-00-9 01-2119485822-30 202-422-2	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 20 % - < 25 %	
butan-1-ol; n-butanol	71-36-3 603-004-00-6 01-2119484630-38 200-751-6	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335; Système respiratoire STOT SE 3; H336; Système nerveux central	>= 20 % - < 25 %	

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:
Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
o-xylène	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	INRS (FR) VLE	442 mg/m3 100 ppm		Règlement impératif (VRC)
o-xylène	INRS (FR) VME	221 mg/m3 50 ppm		Règlement impératif (VRC)
o-xylène	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	EU ELV STEL	442 mg/m3 100 ppm		Indicatif
o-xylène	EU ELV TWA	221 mg/m3 50 ppm		Indicatif
o-xylène	FR MOELD VLE	442 mg/m3 100 ppm	15 minutes	
o-xylène	FR MOELD			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	FR MOELD VME	221 mg/m3 50 ppm		
butan-1-ol; n-butanol	INRS (FR) VLE	150 mg/m3 50 ppm		Valeur limité

SKIN_DES - Désignation de la peau :

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

STEL - Valeur limite à courte terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		70,53 mg/m ³	Inhalation	
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets locaux		20 mg/m ³	Inhalation	
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		17,4 mg/m ³	Inhalation	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		10 mg/m ³	Inhalation	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		10mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		10mg/kg bw/d	Ingestion	
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		221 mg/m ³	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		442 mg/m ³	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets locaux		221 mg/m ³	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs /		442 mg/m ³	Inhalation	

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

	Aigu - effets locaux				
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		3182mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		65,3 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		260 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets locaux		65,3 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Aigu - effets locaux		260 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		1872mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		12,5mg/kg bw/d	Ingestion	
butan-1-ol; n-butanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		310 mg/m3	Inhalation	
butan-1-ol; n-butanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		55 mg/m3	Inhalation	
butan-1-ol; n-butanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		3,125mg/kg bw/d	Ingestion	

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
carbonate de propylène	Eau douce: 0,9 mg/l	Assessment factor: 1000
carbonate de propylène	Eau de mer: 0,09 mg/l	Assessment factor: 10000
carbonate de propylène	Station de traitement des eaux usées: 7400 mg/l	
carbonate de propylène	Sol: 0,81 mg/kg dw	
o-xylène	Eau douce: 0,25 mg/l	
o-xylène	Eau de mer: 0,25 mg/l	
o-xylène	Station de traitement des eaux usées: 5 mg/l	
o-xylène	Sédiment d'eau douce: 14,33 mg/kg dw	
o-xylène	Sédiment marin: 14,33 mg/kg dw	
o-xylène	Sol: 2,41 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Eau douce: 0,082 mg/l	Assessment factor: 50
butan-1-ol; n-butanol	Eau de mer: 0,0082 mg/l	Assessment factor: 500
butan-1-ol; n-butanol	Station de traitement des eaux usées: 2476 mg/l	
butan-1-ol; n-butanol	Sédiment d'eau douce: 0,178 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Sédiment marin: 0,0178 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Sol: 0,015 mg/kg dw	

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	aromatique
poids moléculaire	:	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	109 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	32 °C
Température d'auto-inflammation	:	donnée non disponible
Température de décomposition	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	non miscible

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Solubilité dans d'autres solvants : donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : env. 1,000 g/cm³
à 20 °C

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

donnée non disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

donnée non disponible

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1993

IMDG:1993

IATA:1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(1-BUTANOL, XYLENE)

IMDG:FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(1-BUTANOL,XYLENE)

IATA:Flammable liquid, n.o.s.(1-Butanol, Xylene)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Prescription particulière 640E Prescription particulière 640E

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420 112 (begär Gifinformation);+46104566786
Suède	
Suisse	145

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

- carbonate de propylène : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- o-xylène : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- butan-1-ol; n-butanol : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
